



smeta
Établissement Public
Territorial de Bassin

M. MAIRIE DE VIAS

Service Courrier

Arrivé le :

24 AVR. 2024

Portiragnes, le 23 avril 2024

Hôtel de ville
6 Place des arènes
34 450 VIAS

Original :
Copie :

G. J. C. (pour poste info
ou supports en)

BORDEREAU D'ENVOI

DESTINATAIRE	OBJET
A l'attention de : M. BOLINCHES M. HUC Mme PAUL	<p>Veillez trouver ci-joint le courrier de notification de la labellisation 2024 de la charte « Je ne gaspille pas l'eau » ainsi que les objectifs 2024-2025.</p> <p>Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de nos salutations distinguées.</p> <p>La Chargée de mission</p> <p>Gwendoline MOMBERTRAND</p>

Portiragnes, le 22 avril 2024

Monsieur le Maire

Hôtel de ville
6 Place des arènes
34 450 VIAS

Réf. : GM/24/14
Affaire suivie par Gwendoline MOMBERTRAND
Tel : 06 24 51 31 11

Objet : Notification de décision du comité d'agrément de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »

Monsieur le Maire,

Le Comité d'Agrément de la Charte « Je ne gaspille pas l'eau » s'est réuni, le 5 avril dernier, pour examiner les actions engagées par les communes adhérentes, en faveur des économies d'eau, au cours de l'année 2023.

Le jury a le plaisir de vous informer de sa décision, décernant à la commune de Vias, le label :

« Ressources en eau – Commune économe »

Le jury reconnaît, ainsi, les efforts réalisés en 2023 par votre commune et l'implication des services techniques dans la démarche d'économie d'eau.

Afin de pérenniser les économies d'eau, le Comité d'agrément incite la commune à poursuivre le suivi régulier des consommations communales via l'outil TOUT SUR MON EAU de SUEZ.

Le Comité d'Agrément invite également la commune à installer un compteur d'eau sur la prise d'eau de la surverse du canal du midi servant à l'arrosage du stade communal de façon à maîtriser sa consommation.

Le jury a également noté l'effort de la commune concernant l'équipement des bâtiments communaux, avec du matériel récent et plus économe en eau, et la campagne d'affiches de sensibilisation prochainement mise en œuvre et l'en félicite.

La commune est invitée à prendre contact avec la chargée de mission du SMETA (06 24 51 31 11) afin de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en œuvre des recommandations du jury.

Vous trouverez ci-joint les objectifs 2024-2025 de la commune en vue de la labellisation 2025.

Avec les félicitations du jury, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Gwendoline MOMBERTRAND
Animatrice de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »

P/o du Comité d'Agrément de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »

Copie à M. BOLINCHES et Mme PRADES (Vias)
Copie à M. HUC et Mme PAUL (Vias)





Cahier des charges synthétique 2024/2025 – Economie d'eau Commune de Vias

Description des actions	Justificatifs à fournir	Cocher si fourni
Connaissance du patrimoine en eau, des usages et des consommations		
<u>Nouvelles actions à mettre à en place :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Installer un compteur après la prise d'eau dans la surverse du canal du midi utilisée pour l'arrosage du stade 	Photo du compteur en place avec index initial	
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un suivi a minima annuel du compteur dédié à l'arrosage du stade 	Relevé annuel de l'index	
<u>Actions à poursuivre :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Pour les compteurs télérelevés, réaliser un suivi, a minima mensuel des consommations communales (Bâtiments + Espaces Verts) via le service TOUT SUR MON EAU et comparer la consommation du mois passé à celle de l'année passée afin de détecter toute consommation anormale 	Export au format excel des consommations mensuelles via TSME	
<ul style="list-style-type: none"> Faire un suivi des consommations du réseau BRL utilisé pour la défense incendie de la Source et le cimetière neuf 	Données de consommations BRL	
Recherche et réduction des fuites sur les équipements communaux		
<u>Actions à poursuivre :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la mise en places des alertes fuites et surconsommations via le service TOUT SUR MON EAU et ajuster la calibration si besoin 	Valeurs seuils choisies pour chaque compteur	
<ul style="list-style-type: none"> Dans les bâtiments peu ou irrégulièrement occupés et les écoles, vérifier la présence de fuites par un contrôle régulier via le service TOUT SUR MON EAU et/ou par un contrôle visuel (robinet, WC). 	/	
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'affichage dans les bâtiments les plus occupés des coordonnées ou du service à contacter en cas de détection d'une fuite 	Exemple de note affichée dans les bâtiments	
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'archivage des réparations de fuites dans le logiciel d'intervention des services techniques 	Liste des fuites réparées au cours de l'année 2024	
Réduction des consommations dans les bâtiments		
<u>Actions prioritaires à poursuivre</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'équipement des bâtiments communaux, et en particuliers les écoles, avec de la robinetterie plus économes en eau (prestos à manette, robinets à détection automatique, chasses sans cuve,...) 	Liste des points d'eau équipés	
<u>Actions à poursuivre :</u>		
<ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement des équipements hydroéconomes. Réaliser un détartrage (ex. au vinaigre blanc) du matériel si nécessaire ou en dernier recours le renouveler. 	Facture d'achat de matériel hydroéconome	
<ul style="list-style-type: none"> Vérifier régulièrement (ex. à chaque vacances scolaires) le réglage des robinets temporisés et le maintenir sur une position de débit faible (< 5 l/min) 	/	/
<ul style="list-style-type: none"> Lors de l'installation de nouveaux équipements (robinets, douches, WC), vérifier les débits et les équiper de matériel hydroéconome dès lors que ceux-ci sont supérieurs à 12 litres/min (douche) et 5-8 litres/min (robinets) 	Liste des nouveaux points d'eau équipés	

Description des actions	Justificatifs à fournir	Cocher si fourni
Réduction des consommations sur les espaces verts et les voiries		
Actions à poursuivre :		
• Maintenir les restrictions horaires au niveau des rinces-pieds de la plage	Horaires d'accès aux rinces-pieds	
• Poursuivre le réaménagement des espaces végétalisés par la mise en place d'essences adaptées en favorisant les espèces locales et le paillage organique ou des couvre-sols, et en évitant une minéralisation systématique des espaces. Porter une attention particulière au patrimoine arboré existant lors de ces réaménagements	Photos avant/après des EV réaménagés	
• Optimiser le réglage de l'arrosage automatique des espaces verts en fonction de la saison et des conditions climatiques	Réglage des programmeurs	
• Maintenir les restrictions horaires sur les rince-pieds	Horaires de restrictions	
Formation et responsabilisation du personnel communal et des usagers des bâtiments		
Actions à poursuivre :		
• Poursuivre l'affichage des consommations annuelles des bâtiments communaux dans ceux qui sont les plus fréquentés et améliorer leur lisibilité.	Exemple d'affiche	
• Sensibiliser les nouveaux élus et personnels à la charte et aux économies d'eau lors de réunions de services par exemple et en diffusant largement l'Infocharte au sein des services communaux	/	
• Inciter le personnel communal à suivre des formations relatives aux économies d'eau et au développement durable.	Liste des formations	
Sensibiliser les consommateurs		
Nouvelles actions à mettre en place :		
• Faire une communication pour inciter les particuliers à suivre l'exemple de la commune en suivant leur consommation via l'outil TOUT SUR MON EAU	Support de communication	
Actions à poursuivre :		
• Maintenir une communication soutenue visant à sensibiliser les particuliers aux économies d'eau, notamment en utilisant différents médias (<u>presse, bulletins municipaux, affichage...</u>)	Supports de communication	

Quelques contacts utiles

Charte	Espaces verts
SMETA Gwendoline MOMBERTRAND gmombertrand@smeta.fr 06 24 51 31 11 www.smeta.fr	CAUE de l'Hérault Florence FOMBONNE ROUVIER contact@caue34.fr 04 99 13 37 00 www.caue34.fr

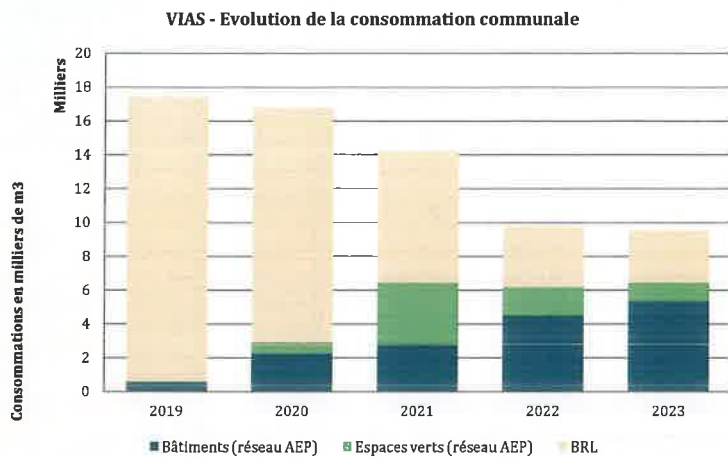
PAPPH	Association d'éducation à l'environnement
FREDON Occitanie Florian MARTEL f.martel@fredon-occitanie.fr 06 64 11 63 87 www.fredonoccitanie.com	ARE (Autres Regards sur l'Environnement du Piémont Biterrois) are.piemontbiterrois@gmail.com 04 67 48 83 96



BILAN CONSOMMATIONS EN EAU COMMUNE DE VIAS

2022 est la première année avec des données complètes des consommations communales (pas de suivis de toutes les consommations pour les années antérieures à 2022)

Compteurs actifs eau potable	62
dont bâtiments	44
dont espaces verts	18
Compteurs actifs BRL	2



Ratio 2023 en m3/hab

Commune de Vias	Moyenne Charte*
1,6	3,5

* moyenne 2023 calculée à partir des ratios des 13 communes de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »

Consommation (m3)	2022	2023	Evolution 2023/2022
Bâtiments	4 498 m3	5 373 m3	+19%
Espaces Verts (EV)	1 670 m3	1 038 m3	-38%
BRL (cimetière + bornes incendies)	3 583 m3	3 136 m3	-12%
TOTAL AEP + ressources alternatives	9 752 m3	9 547 m3	-2%

Habitants : 5 897
(ville data 2022)



BILAN CONSOMMATIONS EN EAU COMMUNE DE VIAS

Principaux bâtiments communaux

Nom	N° Compteur	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2023/2022
ARDAILLON	C17JG000869	0	704	963	374	124	-250
DOUCHE ET WC PLAGE	H21VA517267				411	195	-216
WC PUBLIC PARKING DU CLOT	C16FA347195	279	249	439	320	123	-197
ATELIERS	C17LA615895	0	198	192	247	151	-96
GYMNASE	C17SB013765				314	241	-73
WC PUBLIC AVENUE DE LA MEDITERRANEE	C18LA048660	0	431	490	415	343	-72
ASSOS POULAIN	C17LA372121	8	0	0	81	41	-40
TENNIS CLUB	C17LA541007				152	125	-27
ECOLE PRIMAIRE	D19BA073327				84	57	-27
SALLE YVON VIEU	C17LA615900				24	0	-24
ECOLE MATERNELLE COQUELICOTS	D19BA073328				103	89	-14
WC PUBLIC ANCIEN OT	C17LA541014	143	133	137	165	151	-13
SECRETARIAT POLICE	C17LA615881				50	48	-2
CCAS	C17LA615889				37	40	2
BUREAU DE PROXIMITE	C17LA615892	0	12	36	39	42	4
POLICE MUNICIPALE	C17LA302394				15	21	6
MAISON DES CHASSEURS	H21UA739059				52	64	12
HALLE MULTISPORT	I19JE03S356				259	276	17
ESPACE JEUNE	H20UA420278				35	69	34
WC PUBLIC REPUBLIQUE	C17LA615882				21	61	40
STADE GABY CASTEL	I18BD085862				94	136	42
MAIRIE	H20UA420224				323	404	80
ECOLE DE MUSIQUE	C17LA302284	0	50	32	6	164	158
LOG SECOURISTES SAUVETEURS	C10FA151356				48	218	170
ECOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN	C17SB089421				299	603	305
LA POSTE	C17LA529707	111	382	187	0	338	338
NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DE GAULLE	I18BE010637	0	89	367	486	1211	725



BILAN CONSOMMATIONS EN EAU COMMUNE DE VIAS

Espaces verts communaux

Nom	N° Compteur	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2023/2022
EV AVENUE D AGDE	C17LA541010				237	0	-237
EV RD POINT AVENUE DE BEZIERS	I20JB009344				226	0	-226
EV PIERRE CASTEL EN FACE BRIFFA	C17SB043301				175	0	-175
EV LE SALVE	D18BA209542				176	12	-165
RUE DE LA REPUBLIQUE	C17LA615894				80	0	-80
FONTAINE DU 14 JUILLET	C17LA511092	0	619	3486	391	352	-39
PARKING GAMBETTA	C17LA541001				34	0	-34
EV 23 AVENUE DE BEZIERS	I21JA034921				21	0	-21
PLACE DU 14 JUILLET	C17LA520502	0	0	0	13	0	-13
CIMETIERE EGALITE	C17LA528137				16	7	-9
EV AVENUE DE LA MER	C17LA529479				5	4	-1
EV PHARMACIE CROS	C17LA615883				0	0	0
EV SQUARE DU PRINTEMPS	C17LA529703	25	17	81	0	0	0
EV LA POSTE	C17LA636409				0	0	0
EV ARROSAGE PARKING ARDAILLON	C17LA541019	16	0	1	0	0	0
EV JARDIN PUBLIC EGLISE	C17LA529706				0	0	0
EV DES JUJUBIERS	C17LA302508				0	0	0
EV COTE SOVMAT	C17LAS41004				0	0	0
EV PARKING CH DU CLOT	C10EB005529				0	0	0
PLACE DU 14 JUILLET CPT N2	C17LA089414				0	0	0
PLACE DU 14 JUILLET CPT N3	C17LA089416				0	0	0
EV AVENUE DE BEZIERS ANGLE 19 08 44	C17LA615899				0	0	0
RD Point château d'eau	?				226	243	18
CIMETIERE CH DES CLAUX	C17LA466158				50	83	33
PLACE DU 14 JUILLET CPT N1	C17LA089415				0	42	42
RUE DE LA REPUBLIQUE	C17LA529376				20	83	63
EV AVENUE DE LA MEDITERRANEE	I20JE014057				0	213	213
40 avenue d'agde	?					0	

Établissement Public
Territorial de Bassin



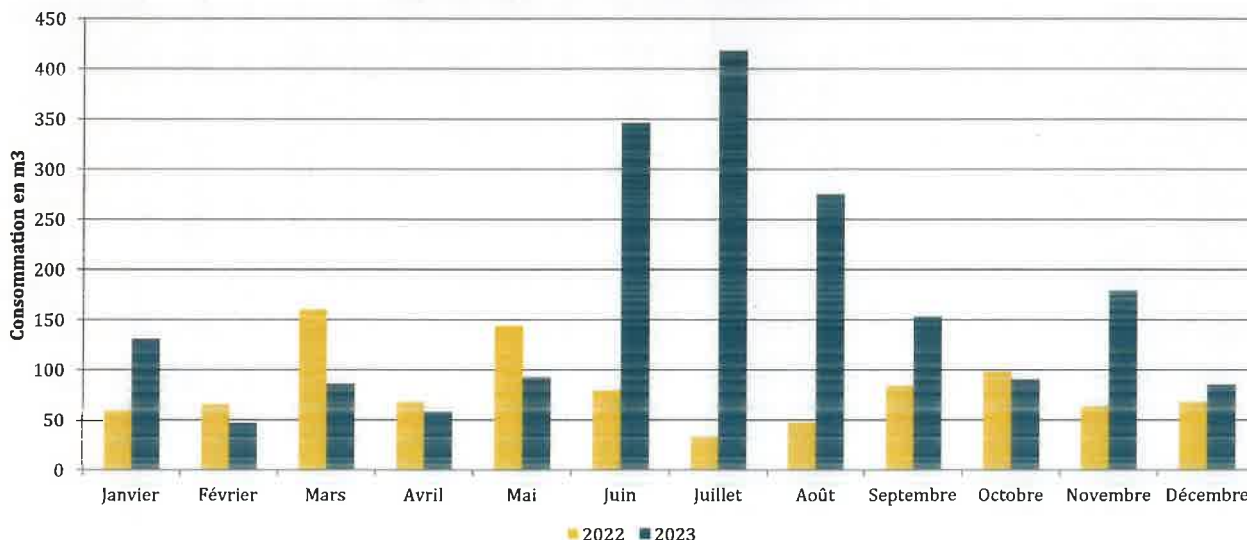
BILAN DES ECOLES COMMUNE DE VIAS

Consommation par élève en 2023 des écoles de
Vias (écoles maternelle + primaire) :

3,9 m³/élève

Moyenne 2023 sur les 13
communes de la charte :
3,3 m³/élève

Evolution mensuelle des consommations Ecoles



Établissement Public
Territorial de Bassin